ANNEXE 1

DEMANDE AGREMENT POUR L'EXPLOITATION, A TITRE ONEREUX, D'UN ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE DES VEHICULES A MOTEUR ET DE LA SECURITE ROUTIERE.

	Coller Ici Votre photo			Reprise d	d'établissement l'un établissement ex ent de local d'activité lement quinquennal		
Renseignement concernant le demandeur : NOM (de naissance) :							
(Code postal :			Co	mmune :		
Données non communiquées au public Adresse Mail personnelle :							
NOM de la Société :							
Téléphone de l'établissement :							
Formations dispensées :							
	Formation « class	sique »	Formation 2 1	Roues	AM	Formation « groupe lourd »	
	B-B1-AAC		A-A1-		Cyclomoteur Quadricycle	BE- B96 C1-C1E-C-CE	

Rayer les mentions inutiles

ANNEXE 1 bis

Les enseignants :

Joindre la photocopie recto verso de l'autorisation d'enseigner en cours de validité de chacun des enseignants.

Le cas échéant la photocopie de l'autorisation temporaire restrictive d'enseigner en cours de validité

NOM PRENOM	Catégorie(s) enseignée(s)	Visite médicale à renouveler avant le :	Adresse domicile et adresse mail personnelle des enseignants

La demande de renouvellement de l'autorisation d'enseigner la conduite automobile doit être adressée à la préfecture du département de résidence de son titulaire ou au BER selon le cas, au moins 2 mois avant la date de fin de validité.

Les véhicules :

Joindre la copie du certificat d'immatriculation et de l'attestation d'assurance en cours de validité de chaque véhicule.

Préciser : VP- VP MTL- MTT1-MTT2 Carte grise J.1	Immatriculation	Véhicule assuré jusqu'au :

Les véhicules écoles doivent avoir été mis pour la première fois en circulation depuis moins de :

7ans : Moto + véhicules PTAC n'excède pas 3.5T

16ans : Transport en commun de personnes et transport de marchandises

11ans : Véhicules aménagés pour le handicap (CT Tous 2ans), Véhicules utilisés en formation B96

et BE

Pas limite pour les remorques et semi-remorques.

ANNEXE 1 ter

Superficie du	local:					
Pour un effectif Pour un effectif La déterminatio	de 1 à 19 pers de 20 à 50 per n de l'effectif	onnes, une issue o sonnes : 2 issues	de secours est re de secours. du matériel disp	quise. onible et néce	s l'établissemen ssaire à la formation es conditions.	
Jours et hora	ires d'ouver	ture				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi	samedi
Matin						
Après-midi						
d'enseigneme Je certifie l'ex	nt de la cond actitude des	uite des véhicu	les terrestres à s portés sur la	moteur et d	iéreux, d'un étab e la sécurité rout ne et m'engage à	tière.
obtenu dans de te La loi nº 78-17 d	elles conditions lu 6 janvier 197 lle garantit un 0	sera annulé. 78 relative à l'info	rmatique, aux fic	hiers et aux lib	00 euros d'amende ertés, s'applique au ous concernant aup	_
Fait le Nom : Prénom :			à			
			Signature :			

LA DEMANDE TRANSMISE EXCLUSIVEMENT PAR VOIE POSTALE, à l'adresse suivante

DDTM 22- SRSB- UNITE EDUCATION ROUTIERE Service Agréments 1 rue du parc – CS 52256 22022-SAINT-BRIEUC Cedex

Renseignements: Mme GUENO: 02 96 75 66 96